

son labeur quotidien. Il travaille dur sans aucun espoir d'améliorer sa position. Son travail suffit à peine aux besoins de chaque jour et ne permet pas de faire des économies qui seraient un refuge contre les jours mauvais.

Aussi s'il survient un accident, une maladie, si l'ouvrage manque, voilà le besoin, la gêne, la misère qui s'installe au foyer de la famille. Le colon établi sur un bon lot de terre n'est pas exempt de la maladie, mais au moins il ne travaille pas en vain et entrevoit l'avenir sous des auspices plus favorables que le journalier.

CONDITIONS DE SUCCES

Un colon doit être sobre et jouir d'un bon caractère.

La respectabilité est une des premières et la plus importante des conditions requises pour devenir colon. Il est à désirer qu'il n'y ait que des hommes choisis qui s'établissent dans le Témiskaming et l'Abitibi : que cette vérité soit bien comprise de tous ceux qui font la propagande en faveur de la colonisation.

Un colon doit avoir une bonne santé, de l'énergie et de l'amour du travail.

Le colon, comme tous ceux qui veulent réussir dans n'importe quelle profession, doit se vouer, courtout dans les premières années, à un travail assidu, à l'isolement, et s'attendre à des revers passagers qui mettront peut-être son courage à l'épreuve. Là comme partout ailleurs, la fortune est due à l'homme d'initiative, à l'homme persévérant.

LE CAPITAL QU'IL FAUT APPORTER

Pour s'établir sur une terre boisée, il faut avoir quelques économies et de quoi vivre pour un an au moins. A ceux qui sont sans le sou, on ne saurait conseiller de gagner la forêt, car ce serait les exposer à la misère. Inutile de compter uniquement sur les chantiers et la construction des routes publiques pour assurer la subsistance de la famille, on doit plutôt considérer ces travaux comme auxiliaires. Avec un capital de deux à trois cents piastres un colon laborieux peut être sûr de réussir. Apportez avec vous votre matériel de ferme, tout votre bétail, imposez-vous quelques sacrifices pour vous procurer au moins une vache à lait et une couple de porcs, qui assureront la vie à votre famille dès la première année.

Qu'on se conforme à ces conseils et l'on n'aura pas à s'en repentir.

POUR LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

Les autorités canadiennes accordent l'entrée gratuite, aux Cana-